

Paul Vergès, du Sénat à la scène

Surnommé « Bon Dieu la terre », le sénateur de La Réunion a inspiré « Chin », opéra créole

Opéra

La Réunion
Envoyée spéciale

Les hasards de l'histoire – la grande et la petite – sont parfois facétieux : le samedi 1^{er} octobre, le sénateur Paul Vergès, 86 ans, doyen d'âge, présidera la première assemblée historique d'un Sénat passé majoritairement à gauche. Le soir même, il sera, sur la scène du Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), le héros du premier opéra réunionnais, *Chin*, présenté pour la première fois en France.

Le 13 mai, c'est au siège du journal *Témoignages*, à La Réunion, que nous avons rencontré Paul Vergès. Un vieux monsieur en bras de chemise, simple et affable, qui parle vite, d'un ton monocorde et s'arrête devant l'un des portraits du mythique « Docteur Papa », son père, Raymond Vergès, fondateur du journal en 1944 et, l'année suivante, du Comité républicain d'action démocratique et sociale avant de devenir un élu communiste.

Difficile d'imaginer sous la frêle silhouette, nonobstant l'acuité du regard, *Chin le Rouge*, héros de l'opéra produit par le Théâtre Volland en 2010 et présenté le 11 mai salle Gramoune-Lélé à Saint-Benoît. Car c'est bien le fils de Raymond et frère de l'avocat Jacques Vergès, surnommé dans sa jeunesse « Chin » ou « le Chinois » en raison de ses origines asiatiques, qui fit le coup de force en 1955 en s'alliant avec le sucrier René Payet pour sauver l'usine du Quartier français (dans l'opéra, il s'agit de Monsieur Roger et de l'usine Bel Air).

« Tout nous opposait : il était catholique, d'extrême droite, avait été maire pétainiste de Sainte-Suzanne. C'était en outre un ennemi de mon père contre lequel il s'était présenté aux élections de 1936, l'accusant de s'être réfugié en Indochine pour échapper à la Grande Guerre, se souvient Paul Vergès. Mais c'était aussi un ingénieur agronome visionnaire, qui avait modernisé son usine et proposait aux planteurs de meilleures conditions que les autres. Il s'était endetté au point de se placer lui-même en redressement judiciaire. C'est alors que les banques, de mèche avec ses concurrents, s'étaient liguées contre lui,



Un opéra chanté en français et en créole, mariant classique et musiques traditionnelles. PHILIPPE MOULIN

refusant le moindre prêt afin de l'acculer à la faillite. »

Bâti comme un thriller, le livret conçu par Emmanuel Genvrin relate comment Paul Vergès, alors jeune secrétaire de la fédération réunionnaise du PCF, engagé dans les Forces française libres à 17 ans, fit alliance avec Payet pour créer un comité de défense de l'usine. « Tous les travailleurs étaient cégétistes, donc solidaires », s'anime

Devenir un « personnage d'opéra » n'est pour Paul Vergès qu'une tribulation de plus

Paul Vergès. « Du 18 au 29 juillet, on a organisé de grands meetings dans toute La Réunion pour mobiliser petits et moyens planteurs et syndicats ouvriers. Le jour de l'assemblée des créanciers au tribunal de commerce de Saint-Denis, le préfet a annoncé à la radio son report au 5 août. Les banques se sont alignées : un délai de sept ans a été accordé pour rembourser les dettes, assorti d'un prêt inespéré à 3,5 % ! »

L'usine sauvée, Paul Vergès, alias « Bon Dieu la terre », remporte dans la foulée les législatives de

1956, transformant trois ans plus tard la fédération locale du Parti communiste français en Parti communiste réunionnais (PCR).

Devenir un « personnage d'opéra » n'est pour Paul Vergès qu'une tribulation de plus, hors la question sentimentale. Le vieil homme a en effet moyennement apprécié que le livret fasse état d'une liaison – inventée de toutes pièces, dit-il – de Chin avec Micheline Payet (Elisabeth dans l'opéra), la fille du patron. D'ailleurs, partagé entre la bourgeoise blanche et Héva la militante, *Chin*, qui couche avec les deux, finira par s'enfuir avec la jeune ouvrière cafrine-malabaraise. « *Chin va réveiller les souvenirs des plus âgés et apprendre aux jeunes leur histoire* », souligne Paul Vergès. Une histoire qui prend un relief particulier dans ce pays où « 51 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté », à l'heure où « le système européen a abouti à la fermeture de 12 des 14 usines à sucre de l'île » et où ne restent que 5 000 des 23 000 planteurs de l'époque du Quartier français.

C'est précisément cette réalité sociale et culturelle de l'histoire créole fondée sur l'esclavagisme et le colonialisme que le librettiste et metteur en scène Emmanuel Genvrin, arrivé sur l'île en 1979 pour y fonder le Théâtre Volland, s'est ingénié depuis trente ans à mettre en

mots, en musique et en images. Son credo ? « Créer un théâtre réunionnais » en rupture avec les productions formatées de la métropole et les spectacles populistes créoles créés spécialement pour les Réunionnais.

Avec *Chin*, coécrit avec le compositeur Jean-Luc Trulès, le Théâtre Volland passe un nouveau cap. La musique et les 57 participants de cet opéra chanté en français et en créole, mimétiques de la société réunionnaise, marient le classique, le maloya (musique afro-malgache des anciens esclaves), les mélodies créoles, asiatiques et indiennes, les instruments de l'orchestre symphonique aussi bien que le violon chinois (erhu). Quant aux musiciens, ils viennent de métropole, de La Réunion, Madagascar, Guadeloupe, Martinique, et aussi de Chine (le rôle-titre est tenu par Heng Shi). La fin de l'opéra laisse seul l'enfant métis d'Elisabeth et de Chin : « Héritier des deux camps, et d'un lourd passé, il est l'avenir incertain de La Réunion », affirme Emmanuel Genvrin. ■

MARIE-AUDE ROUX

Chin, d'Emmanuel Genvrin et Jean-Luc Trulès. Théâtre Jean-Vilar à Vitry-sur-Seine (94). Le 1^{er} octobre à 21 heures, le 2 octobre à 16 heures. Tél. : 01-55-53-10-60. De 5 € à 12,50 €. Theatrejeanvilar.com